

Décision Générale colonial

Décision n° n°9 subventions,

n°9

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 15 avril 1924
Numéro JO n° 329 du 30/04/1924	Date du numéro 30 avril 1924

TEXTE INTÉGRAL

la subvention de 3000 francs inscrite au budget de l'exercice 1924. en faveur du comité des fêtes. sera mandatée au nom de M, Marill, président de cette association.